Oublier, c'est trahir — Se souvenir, c'est servir

67e Année. — N° [illegible] — Le numéro 15 centimes — JEUDI 1er JUIN 1922

PNEU HUTCHINSON

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et limitrophes	12.00	23.00	45.00
France et Belgique	13.00	25.00	48.00
Union postale	22.00	43.00	82.00

REDACTION - ANNONCES - ABONNEMENTS

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 84 et 1806. Inter. 1190.
TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 Lille

BANDES PL[illegible]
HUTCHINSON

NOUVELLE ÉTAPE

Que penser de la réponse de l'Allemagne? A la Commission des réparations, on se déclare à peu près satisfait. Au quai d'Orsay, on se montre plus réservé. Le Reich s'incline, sans doute; il y a toutefois plusieurs manières de s'incliner. Il y a l'acceptation franche, sans arrière-pensée, sans réserve, il y a aussi le « oui » du bout des lèvres, avec toutes sortes de restrictions mentales qui se devinent à travers les lignes et qui découvrent des lendemains incertains. Or, je crains que la circonspection nous invite à classer la note allemande dans cette dernière catégorie.

Certes, il y a progrès. Il convient de tenir compte de l'effort accompli à Berlin, où l'on n'admettait, hier encore, ni contrôle, ni impôts nouveaux. A ce point de vue le revirement est notable: le Reich souscrit, « en principe », aux conditions des alliés. Il manifeste l'intention formelle de réduire ses dépenses et d'accroître ses recettes; il reconnait que l'inflation du papier-monnaie doit être arrêtée: il exprime la volonté de rappeler ses capitaux évadés à l'étranger et d'empêcher que ceux qui n'ont pas franchi les frontières puissent s'échapper.

La réponse allemande donne, dans son ensemble, la même impression de bonne volonté que le discours de Wirth.

Malheureusement, il s'agit de l'Allemagne, il s'agit de la nation qui nous a tant de fois déçus et qui, habituellement, ne s'engage que dans la mesure où elle est assurée de pouvoir dans la suite se dégager. Si elle ne subordonne pas expressément l'exécution de ses nouvelles obligations à la réalisation de l'emprunt extérieur, du moins on s'aperçoit qu'elle en fait une condition essentielle. Elle indique qu'elle sera contrainte de continuer à fabriquer des billets de banque si l'emprunt ne survient pas à point nommé pour combler le déficit de son budget et verser les annuités dues aux alliés. Si elle accepte l'idée du contrôle étranger, elle se réserve de présenter au 30 juin un programme qui en règle les modalités et qui énumère des mesures destinées à réprimer l'évasion des capitaux.

Ce projet nous conviendra-t-il? Sera-t-il acceptable? Nous donnera-t-il les sécurités dont nous avons besoin? Ainsi, comme on le voit, le débat n'est pas clos. La réponse allemande a le tort, à notre avis, à côté d'excellentes choses, d'amorcer de nouvelles discussions. *On répondra à cela que nous ne saurions être plus rigoureux que le traité de Versailles dont nous nous réclamons sans cesse.* Cela est la vérité même, du moment que la Commission des réparations, souveraine en la matière, se dé[illegible] nous n'avons qu'à nous taire, si nous voulons demeurer logiques avec nous-mêmes.

Reste la question autrement plus importante de l'emprunt, l'emprunt grâce auquel toutes les garanties que nous prenons en Allemagne se traduiront par une rentrée d'argent frais dont nous avons un si pressant besoin. Il est évident que s'il se réalise, le problème fiscal du Reich sera singulièrement simplifié et, par suite, le nôtre aussi.

Néanmoins, pour que l'Amérique consente à engager des fonds importants sur le marché européen, elle entend au préalable être garantie contre les risques d'un nouveau conflit européen. Or, elle n'a guère plus de confiance que nous n'en ressentons nous-mêmes dans les gages allemands ou dans les promesses du gouvernement de Berlin; elle estime que la seule garantie capable de lui donner confiance, parce qu'elle écarterait les menaces dont l'atmosphère politique demeure alourdie, consisterait en un pacte franco-britannique. Ce sera sans doute l'objet des négociations de demain....

L. G...

M. POINCARÉ

reçoit une délégation de représentants des Anciens Combattants du Nord, des Sociétés sportives et des commerçants des Régions dévastées.

Paris, 31 mai. — Une délégation de représentants des Anciens Combattants du Nord, des Sociétés sportives des Régions dévastées, et des commerçants des mêmes régions, a été reçue, aujourd'hui, par M. Poincaré.

M. René Lefebvre, député du Nord, a présenté la délégation qui a entretenu le président du Conseil du droit de priorité des combattants, dans le règlement des dommages de guerre, du paiement des loyers de guerre pour les combattants, ainsi que de l'attribution des frais supplémentaires aux sociétés sportives.

La délégation des commerçants a également insisté pour que le Gouvernement dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi réglant les indemnités aux fonds de commerce.

M. Poincaré a promis d'intervenir auprès des ministres des Finances et des Régions libérées, pour hâter l'aboutissement de ces questions.

LES RÉPARATIONS

L'ÉCHÉANCE DU 31 MAI

La Commission des Réparations examine la réponse allemande

Paris, 31 mai. — Les délégués des puissances alliées à la commission des réparations se sont réunis ce matin officieusement pour examiner la réponse allemande publiée hier.

Bien que la délibération ait été confidentielle, il semble que la note du 28 mai ait produit une impression plutôt favorable sur les membres de la commission. Son examen n'ayant pu être achevé au cours de la matinée, les délégués se rencontreront de nouveau cet après-midi, et tiendront peut-être une séance officielle dans la soirée, pour envisager les termes de la prochaine note qui doit être adressée au gouvernement allemand.

Ce document accusera réception de la dernière communication du cabinet de Berlin, et fera connaître si, en présence des dispositions du Reich, le moratoire accordé à l'Allemagne pour 1922, sera maintenu ou non. Il demandera également peut-être, des précisions sur un certain nombre de points.

La rédaction de cette prochaine note de la commission des réparations ne sera peut-être définitive que d'ici quelques jours.

UNE RÉUNION
de « La Plus Grande Famille »

La réunion trimestrielle de « La Plus Grande Famille » a eu lieu à Paris, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Auguste Isaac, député, ancien ministre, qui a souligné l'importance du Congrès que la Société d'Economie Sociale consacre ces jours-ci au Foyer Familial, devant les exigences actuelles de la vie. Cinquante délégués des groupements familiaux de la région parisienne, de Bordeaux, du Nord, de la Lorraine, assistaient à cette réunion, au cours de laquelle a été exposée l'attitude de la commission de l'armée et du groupe parlementaire des familles nombreuses devant les avantages revendiqués pour les fils des familles nombreuses dans les nouvelles lois militaires.

LE PERSONNEL D'UN TRAIN ASPHYXIÉ SOUS UN TUNNEL DANS L'AIN

SEPT VICTIMES. — UN SURVIVANT

Le personnel d'un train de marchandises a été asphyxié dans un long souterrain de la ligne à voie unique de Bourg-en-Bresse à Bellegarde, à la suite de l'arrêt de ce train dans le souterrain.

Entre les gares de Cize-Bolozon et de Nurieux se trouve un souterrain qui présente une déclivité de 25 mètres environ sur la plus grande partie de sa longueur. Un train de marchandises remorqué par ses machines est tombé en détresse dans le souterrain et un train de voyageurs, qui le suivait quelque temps après, est venu le tamponner légèrement. C'est alors qu'on s'est aperçu que sept agents du train de marchandises, mécanicien, chauffeur, wagonniers, etc., étaient asphyxiés.

Le seul survivant est le mécanicien Barrois, du dépôt d'Ambérieu. Son état n'a pas permis de l'interroger pour connaître les circonstances exactes de la mort de ses camarades.

La Conférence parlementaire internationale du Commerce à Paris

Paris, 31 mai. — La huitième assemblée plénière de la conférence parlementaire internationale du commerce a commencé ce matin ses travaux par une réunion de ses diverses commissions. Vingt-deux nations amies, alliées ou neutres, y prennent part.

De nombreuses personnalités étrangères ont été déléguées par leur gouvernement pour y prendre part. Ce sont : pour la Belgique, M. le baron Descamps, sénateur, ministre d'Etat; M. Louis Franck, ministre des colonies; pour la Grande-Bretagne, sir Watson Rutherford, membre de la Chambre des Communes; pour la Grèce, M. Kanakaris Roufos ministre de l'économie sociale; pour l'Italie, MM. Luigi Luzzatti, Pavia et nombre d'autres membres des gouvernements ou Chambres de leurs nations: pour la France, MM. Adolphe Landry, ancien ministre de la Marine, député de la Corse, vice-président du Comité parlementaire français du commerce; Mascuraud, sénateur de la Seine, président du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; Charles Chaumet, ancien ministre, président du Comité parlementaire français de commerce.

MM. Charles Chaumet: Dior, ministre du Commerce; le baron Descamps et Sir Watson Rutherford ont pris la parole.

Un concert auquel participait la musique de la garde républicaine a terminé cette séance inaugurale qui avait attiré à la Sorbonne un public nombreux.

L'Apprentissage et l'Enseignement technique

UN GROUPE DE PARLEMENTAIRES visite des Écoles et Instituts industriels de Lille-Roubaix-Tourcoing

Le Groupe parlementaire de l'apprentissage et de l'enseignement technique dont nous avons annoncé la visite s'est rendu mercredi dans nos grands centres industriels. La délégation était ainsi composée: MM. Gay, député de la Haute-Saône; Saillord et Caron, députés du Doubs; Delesceux et Mathis, députés des Vosges; Antoine, député de la Somme; Delefoy, député de la Loire-Inférieure; Marot, député des Deux-Sèvres; Bartholomi, député de la Haute-Savoie; amiral Guépratte, député du Finistère; Marcellot, député de la Haute-Marne; Bazin, député de la Vendée; Delesalle, député du Nord.

SUR LE PERRON DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

A TOURCOING
La réception à la Chambre de Commerce

MM. L. Lorthiois, président de la Chambre de commerce de Tourcoing, et Emile Toulemonde, président de la Chambre de commerce de Roubaix, exprimèrent à leurs hôtes les souhaits de bienvenue. Après quoi, les parlementaires furent invités à prendre place dans les autos et autos-cars pour gagner la Chambre de commerce.

LE DEJEUNER

De nombreuses personnalités appartenant aux milieux industriels de la région prirent part au déjeuner offert dans le hall. On remarquait parmi elles: MM. Régnier, secrétaire de la Préfecture; Masurel-Baratte, président de la Société Industrielle de Tourcoing, et François Flipo, président du Tribunal de commerce; Grimpret, ingénieur départemental; Yung, secrétaire de la Société Industrielle; Jérôme, chef du Bureau des Ecoles; abbé Piétri, directeur de l'Ecole industrielle de Tourcoing; abbé Tillies, directeur de l'Institut Technique de Roubaix; Nicolle, président de la Société Industrielle du Nord; Nonin, président du Groupement économique régionaliste; les présidents des Syndicats industriels de Tourcoing, etc., etc....

M. Louis Lorthiois prononça au cours du banquet une allocution dont voici quelques passages.

ALLOCUTION DE M. LOUIS LORTHIOIS
La Profession organisée par la Profession et pour la Profession

Tous nous estimons ici, dit-il, que s'il y a dans les questions d'enseignement, un domaine où il faut faire large la part de l'initiative privée, c'est bien dans l'enseignement technique. Nous nous sentons pleinement capables, nous autres industriels, qui après tout, y sommes les premiers intéressés à organiser nous-mêmes l'enseignement.

Le président de la Chambre de commerce de Tourcoing déclare être à ce propos en parfaite harmonie d'idées avec son collègue et ami, M. Emile Toulemonde, de Roubaix et retrace ensuite toute l'œuvre accomplie en ce sens à Tourcoing en collaboration directe avec les 15 syndicats patronaux textiles.

Il dépeint alors aux parlementaires l'administration, l'organisation, le contrôle des études qui se trouvent entre les mains du Conseil syndical faisant ressortir que tout cela fut fait avant qu'une loi n'invite les industriels à le faire.

Après avoir décrit dans ses grandes lignes l'œuvre de la Chambre de commerce de Tourcoing, M. Louis Lorthiois poursuit:

Au cours de vos visites de l'après-midi, les directeurs des diverses écoles auront soin de préciser devant vous le but particulier de chacun de leurs établissements.

Mais qu'il s'agisse pour administrer notre Ecole Industrielle, d'un Conseil Syndical, que ce soit pour l'Institut Technique Roubaisien, le Syndicat de l'Industrie textile de Roubaix, que ce soit pour l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille, le Syndicat de la Métallurgie et de la Construction Mécanique; nos Chambres de commerce de Lille, Roubaix, Tourcoing sont unanimes sur ce point. Nous revendiquons pour nos groupements industriels le soin d'organiser l'enseignement technique et l'apprentissage, conformément aux besoins particuliers de nos régions, et proportionnellement à l'importance des industries qui y sont représentées.

Vous ne serez donc pas surpris, MM., que tout récemment à l'assemblée générale des Présidents de Chambres de commerce de France la question même de l'opportunité d'une loi se soit posée à bien des esprits.

Mais c'est à l'unanimité de tous les suffrages que fut ratifiée par l'assemblée la proposition du président du 1er Groupement Régional Economique du Nord, qualifiant d'erreur et d'injustice, une loi qui tendrait à priver de leurs attributions les Chambres de commerce. Comme si ce n'était pas à elles, que la France, dans toute l'étendue de son territoire, aussi bien à Lyon et à Marseille que chez nous, que la France doit la plupart de ses écoles industrielles et commerciales, réputées, à si juste titre, et par la valeur de leur enseignement et par la considération dont jouissent ses anciens élèves, dans l'industrie, dans le commerce, et parfois même dans l'enseignement technique.

DISCOURS DE M. PAUL GAY

M. Paul Gay prit ensuite la parole au nom du Groupe de l'apprentissage et de l'enseignement technique. Après avoir fait part des regrets de M. Varlet, président du Groupe, le député de la Haute-Saône fit les déclarations suivantes:

M. Lorthiois a exprimé votre désir de voir les initiatives professionnelles laissées à leur plein développement. Il demande que l'on ne soit pas injuste envers les efforts déjà accomplis par les organisations privées.

Quelques difficultés, quelques divergences de vue ont pu s'élever dans le début. Depuis, nous avons pu nous convaincre qu'il existait un terrain d'entente. Nous sommes venus pour voir de plus près les résultats de nos initiatives, et pour en profiter de façon à adapter aux besoins de l'industrie les projets que nous devons élaborer.

Il faut bien dire que toute la France n'a pas l'ardeur des Régions du Nord. Il est donc évident qu'il faut dans certaines régions stimuler les initiatives et les secouer. C'est par l'exemple des choses vues que nous pouvons le faire et c'est ici que [illegible] qu'il faut prendre modèle.

Nous estimons que le rôle de l'Etat doit être de profiter des expériences acquises dans une région comme la [illegible] donner en exemples.

Par conséquence, ne craignez pas que nous cherchions à étouffer les initiatives. L'Etat doit avant tout stimuler et non entraver.

Les problèmes devant se résoudre de façon différentes, suivant les régions, le rôle des Chambres de commerce est tout indiqué pour adapter les principes généraux à l'organisation pratique.

M. Manet, député des Deux-Sèvres et rapporteur du projet de loi, prend ensuite la parole pour corroborer les déclarations de M. P. Gay et affirmer que les conclusions actuelles du projet ne sont pas intangibles. Il fait remarquer que les membres du Groupe de l'Enseignement technique sont tout disposés à modifier ces conclusions suivant les besoins des différentes régions.

La visite à l'Ecole Industrielle

A l'issue du déjeuner, la délégation fut invitée à se rendre à l'Ecole industrielle, rue Jacquard, pour y voir en pleine marche les importants ateliers.

Devant les nombreux élèves réunis, M. l'abbé Piettre, directeur de l'école, prononça une allocution d'une haute portée pratique.

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ PIETTRE
« Faites de belles lois où passe vigoureux et puissant le souffle de la Liberté », dit M. l'abbé Piettre.

Deux idées essentielles, dit-il, caractérisent l'Ecole Industrielle et Commerciale de Tourcoing.

1. L'idée de l'orientation professionnelle. Nous recevons les enfants de 11 à 13 ans dans notre cours préparatoire. Partageant la vie de nos élèves, nous sommes les confidents de leurs aspirations, de leurs projets d'avenir, nous observons leurs aptitudes, nous les guidons dans le choix d'une carrière. A partir de 15 ans, l'Ecole comprend deux grandes divisions : Cours de Commerce, Cours Industriels.

Les cours de commerce durent de 13 à 16 ans. Ils ont pour but de former soit des employés de bureau, soit des employés de négoce, sur place d'abord, plus tard représentants de notre commerce local à l'étranger. Le brevet commercial qui couronne les études est délivré par la Chambre de commerce.

Les cours industriels, cours de mécanique, de modelage, de textile durent, eux aussi, 3 ans, et se subdivisent en 2 sections; et voici maintenant notre deuxième idée directrice :

Permettre à chaque enfant de donner son maximum de rendement. Ceux qui ont plus d'aptitudes manuelles font de 5 à 6 h. d'atelier par jour; ce sont les cours d'apprentissage. Les autres plus doués par l'étude, ne font que trois heures d'atelier pour donner plus de place aux sciences théoriques et appliquées. L'élite de ces cours est orientée vers les écoles supérieures. Toutes ces sections réunies groupent un total de plus de 200 élèves. Nous avons aussi, ils sont retenus à cet heure dans les bureaux et les usines, 400 élèves d'au moins 16 ans, qui suivent ici même les cours du soir; une centaine d'élèves plus jeunes, astreints aux cours de la loi Astier, complètent leur formation primaire dans des cours établis dans les différents quartiers de la ville. Au total plus de 500 élèves des cours du soir.

Telle est, en deux mots, notre organisation.

Nos élèves garderont avec fierté, Messieurs, la mémoire de cette journée. Dans ces souvenirs d'enfance qui ne s'effacent pas, ils se rappelleront qu'un jour des députés sont venus de Paris pour voir leur Ecole.

Permettez-moi au nom de tous nos élèves de vous demander de ne pas nous oublier non plus, et quant au Parlement, vous légiférerez sur l'enseignement professionnel, faites nous, Messieurs, de belles et larges lois, où passe vigoureux et puissant le souffle de la liberté, des lois inspirées par ce sentiment du bien de la patrie, qui vous a conduits aujourd'hui jusqu'à nous, et pour lequel [illegible] à cette heure, l'expression de notre plus vive reconnaissance.

Après la visite des ateliers dont chacun se plût à souligner l'ingénieuse distribution, les députés félicitèrent M. l'abbé Piettre et prirent congé.

A ROUBAIX
A l'Institut Technique

A l'heure indiquée au programme de la journée, le groupe des parlementaires accompagnés de MM. Emile Toulemonde, Louis Lorthiois, Joseph Wibaux, etc., descendent d'automobile rue du Collège, devant l'entrée de l'Institut Technique Roubaisien dont la façade est abondamment pavoisée de drapeaux tricolores comme aux grands jours de fête.

Les parlementaires sont très aimablement reçus par M. l'abbé Tillie, directeur de l'Institut, entouré de quelques membres du corps professoral et aussi de MM. Firmin Dubar et Georges Motte, du Conseil d'administration.

TOUCHANTE MANIFESTATION ENVERS LES HÉROS DE LA T. S. F. CLANDESTINE

Dès leur entrée, les visiteurs ont leur regard attiré par la magnifique table de bronze destinée à rappeler aux générations futures quelle fut l'œuvre, durant l'occupation, des Firmin Dubar, abbé Pinte et Joseph Willot.

Cette plaque, dit M. l'abbé Tillie, est la commémoration d'un incident de guerre bien caractéristique.

Le dévoué directeur de l'Institut rappelle alors comment après une démarche que fit auprès de lui au début de l'occupation M. Firmin Dubar, M. l'abbé Pinte était parvenu à installer clandestinement un poste de T. S. F. qui permettait de capter les messages lancés de la Tour Eiffel et ainsi, par la publication de bulletins, de répondre aux Allemands, quand ceux-ci donnaient de fausses nouvelles, — et cela leur arrivait fréquemment — « Messieurs, vous êtes des menteurs. »

Je profite de votre présence ici, Messieurs, pour vous demander d'insister auprès du Gouvernement pour qu'il se souvienne de ce qui a été fait ici au péril de leur vie par ces héros, pour remonter le moral de la population et récompenser dignement ces hommes de courage.

M. Deldalle prend alors la parole et déclare: « M. l'abbé, je tiens à vous assurer que nous ferons tout ce qui dépend de nous pour que cette injustice soit réparée au plus tôt. » Ces paroles reçoivent l'assentiment de tous ses collègues, parmi lesquels M. l'amiral Guépratte tient à saluer les héros roubaisiens au nom de tous ses marins bretons.

Avant de quitter le monument, M. Emile Toulemonde fait part des protestations de toute la population de Roubaix. Avec un serrement de cœur, elle voit durer par trop une iniquité.

LA VISITE DES ATELIERS

Avant de faire parcourir aux visiteurs les différentes salles de l'établissement, M. l'abbé Tillie, directeur, rappelle comment et aussi dans quel but, fut fondé en 1895, par l'abbé Vassart, l'Institut Technique Roubaisien.

Notre établissement, dit-il, s'adresse tout d'abord aux fils d'industriels, pour qui il importe d'être des techniciens approfondis et qui peuvent étudier ici complètement les diverses branches de l'industrie textile. A cet enseignement spécial nous joignons un enseignement général et nos élèves sont, de ce fait, non pas seulement des techniciens avertis, mais connaissent aussi tous les rouages qui leur permettent de devenir des industriels compétents en même temps que des commerçants connaissant la comptabilité, le droit commercial, etc.

L'Institut Technique Roubaisien, poursuit M. *l'abbé Tillie*, forme aussi, par ses cours du soir auxquels assistent actuellement près de 500 élèves, des contremaîtres expérimentés indispensables pour seconder l'industriel et mener à bien le travail.

Les parlementaires commencent alors la visite des ateliers et passent dans la salle des machines, dans les ateliers de mécanique, d'ourdissage, de tissage, de filature où règne la plus grande animation. Bien que le temps qu'ils ont à consacrer à cette visite soit bien court, ce qu'ils voient les intéresse au plus haut point et tout en admirant la magnifique installation, ils demandent aux professeurs comme aux élèves de multiples renseignements.

La visite se poursuit par les ateliers de teinture et des laboratoires, où M. Emile Toulemonde tient à faire l'éloge des professeurs et de leurs élèves, véritables collaborateurs des industriels, « car, dit-il, c'est ici que s'aplanissent la plupart des conflits qui chaque jour, surgissent dans l'industrie. Aussi comme Président de la Chambre de Commerce de Roubaix, je tiens à leur dire à tous un grand merci. »

En passant dans la cour pour se diriger vers la sortie, les parlementaires entendent exposer brièvement par son directeur, M. l'abbé Lemaire, la fondation et le but de l'Institut professionnel, situé 22, rue de la Paix.

Fondé, dit-il, durant la guerre, avec le secours de beaucoup d'industriels, cette école professionnelle comprend quatre groupes : commerce, mécanique, menuiserie et modelage, tissage. Ces cours s'adressent plus particulièrement aux fils d'employés ou ouvriers.

Enchantés de l'accueil reçu et de la visite très intéressante qu'ils venaient de faire, les parlementaires prennent congé de M. l'abbé Tillie et, en automobiles, gagnent Lille.

A LILLE
A l'Institut Catholique des Arts et Métiers

A 16 h. 30, les parlementaires arrivaient en auto à l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille, accompagnés de MM. Nicolle, Toulemonde, Lorthiois, Stahl, etc. Les visiteurs furent reçus par MM. le chanoine Stoffaes, directeur de l'Institut, et Grasset, ingénieur.

M. Valdelièvre, vice-président de la Chambre syndicale de la métallurgie, qui administre l'Ecole, expliqua le fonctionnement de celle-ci après en avoir retracé l'histoire.

A l'issue de cette visite, les parlementaires félicitèrent la direction pour le bon ordre qu'ils avaient constaté partout. M. Alfred Thiriez, président de la Société Anonyme de l'I.C.A.M., remercia les visiteurs de l'honneur qu'ils avaient fait à l'Institut en daignant y venir étudier la question de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

A l'Institut Industriel du Nord

Vers 17 h. 45, le groupe des parlementaires parvenait à l'Institut Industriel du Nord, rue Jeanne-d'Arc, où ils ont été reçus par M. Grimpret, ingénieur départemental, directeur qui leur donna des indications d'ordre général sur le caractère de l'école. L'enseignement y est réparti en trois sections : mécanique, électricité, chimie.

Après ces quelques explications, on passa à la visite des ateliers, et vers 18 h. 30, le groupe quitta l'Institut pour reprendre le chemin de la gare.

UNE GRAVE ÉCHAUFFOURÉE EN EXTRÊME-ORIENT
SOIXANTE-QUATORZE TUÉS

Hong-Kong, 31 mai. — Dans une échauffourée de Macao, signalée hier, il y a eu 74 tués et plusieurs blessés.

Une canonnière britannique est arrivée à Macao.

On craint que les vivres manquent.

DERNIÈRE HEURE

M. LLOYD GEORGE PARLE
à la Chambre des Communes
de la question des réparations

Londres, 31 mai. — C'est aujourd'hui qu'a eu lieu, à la Chambre des Communes, la grande séance au cours de laquelle M. Lloyd George devait parler des relations avec la France, et des réparations.

La séance débute par plusieurs questions au sujet des atrocités reprochées aux Turcs et aux Grecs.

La Chambre des Communes aborde la discussion des réparations.

M. CLINES PARLE AU NOM DU PARTI OUVRIER

M. Clines, au nom du parti ouvrier, reconnait à la France le droit de faire exécuter le traité de Versailles et réduire l'Allemagne à l'impuissance militaire, mais il fait remarquer qu'il y a aussi l'organisme de la Société des Nations qui fournit les moyens d'assurer la sécurité de la France. Il reproche au gouvernement britannique, pendant la période électorale, d'avoir fait naître en France des espérances irréalisables et d'encourager ainsi la France à suivre une politique erronée.

M. Clines plaide en faveur de l'emprunt international qui permettrait à l'Allemagne de payer une grande partie des réparations.

Discours de M. Lloyd George

M. Lloyd George, prenant la parole, est heureux d'annoncer que la tension relativement aux réparations a diminué et que les affaires semblent en bonne voie d'arrangement.

M. Lloyd George se défend d'avoir fait des déclarations de nature à induire la France en erreur. Il rappelle que le traité de Versailles donne à la Commission des réparations la mission d'entendre les explications de l'Allemagne, de les juger, d'apprécier les facultés de paiement de celle-ci et de prendre une décision.

L'orateur regrette l'absence des Etats-Unis à la Commission des réparations et à la Société des Nations. Par leur concours impartial, ils auraient empêché les froissements dans le fonctionnement de ces deux organismes. Tout ce que je puis dire pour le moment, déclare M. Lloyd George, c'est qu'il n'existe pas de cause de mésintelligence entre la France et l'Angleterre, et tout fait prévoir qu'en matière de réparations, la Commission arrivera à une solution respectable à la fois pour le créancier et le débiteur.

M. Lloyd George relève certaines allusions faites à l'annulation des dettes de guerre, et selon lesquelles la Grande-Bretagne devait renoncer à toutes ses réclamations envers les Alliés sans qu'on lui remboursât à elle ce qu'on lui doit. C'est, dit-il, une proposition inacceptable. Nous sommes parfaitement disposés à discuter l'annulation des dettes, mais à la condition d'en retirer un avantage égal.

Le premier ministre anglais se dit heureux de constater le réel effort du gouvernement allemand pour répondre aux demandes de la commission des réparations. S'il y avait en Allemagne, poursuit M. Lloyd George, un gouvernement qui résistât au traité de Versailles, qui refusât d'en exécuter les stipulations, ce n'est pas la France qui serait laissée seule pour faire exécuter ces stipulations. Nous agirions ensemble.

Nous poursuivrons, dit M. Lloyd George, la politique traditionnelle de l'Angleterre, la politique de modération.

Tout ce que je puis dire, conclut M. Lloyd George, c'est qu'une action isolée de la part de l'un quelconque des Alliés constituerait un désastre pour une entente entre eux.

L'OPINION DE LORD ROBERT CECIL

Lord Robert Cecil prenant la parole dit qu'il serait plus digne et plus politique pour l'Angleterre de déclarer franchement à la France que nous exigeons trop de l'Allemagne et qu'il faudra réduire nos réclamations parce qu'il est de l'intérêt général de voir la question des réparations définitivement réglée.

Après l'allocution de Lord Robert Cecil, la séance est levée.

L'ECHEANCE DU 31 MAI

La Commission des Réparations confirme le sursis provisoire à l'Allemagne

Paris, 31 mai. — La Commission des réparations a fait parvenir au chancelier Wirth, sa réponse, dont voici la conclusion :

Elle décide de confirmer le sursis provisoire accordé le 21 mars pour partie des paiements à effectuer en exécution de l'état des paiements pendant l'année 1922. Le dit sursis pour l'année 1922, deviendra donc définitif à dater du 1er juin.

La Commission prend note de ce que plusieurs des arrangements envisagés pour satisfaire aux conditions imposées par la Commission restent encore à délibérer en détail entre le gouvernement allemand et le Comité des Garanties.

La Commission des Réparations doit rappeler que le sursis actuellement confirmé demeure susceptible d'être annulé à tous moments, conformément au dernier paragraphe « in fine », si la Commission arrive ultérieurement à la conviction que l'Allemagne a manqué à remplir les conditions prescrites.

Sans préjudicier aux pouvoirs généraux qu'elle s'est réservés, la Commission se réserve expressément le droit d'annuler le sursis si à un moment quelconque, elle n'est pas satisfaite des progrès accomplis par le règlement des questions encore en suspens.

UNE REUNION DE LA COMMISSION DES REGIONS LIBEREES
La cession des droits à indemnités pour dommages de guerre

Paris, 31 mai. — Réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Grousseau, la Commission des régions libérées a, en présence de M. Reibel, ministre des régions libérées, discuté d'une manière approfondie le rapport de M. René Lefebvre sur le projet de loi précédemment adopté par la Chambre et modifié par le Sénat relatif aux cessions des droits à indemnités pour dommages de guerre et aux conditions de remploi de ces indemnités.

Cette discussion a abouti à l'adoption d'un texte qui sera incessamment soumis à la ratification de la Chambre.

Dernières Nouvelles Régionales
M. GASTON VIDAL A DUNKERQUE

M. Vidal, secrétaire d'Etat, accompagné de M. Labbé, directeur de l'enseignement technique, est arrivé à 12 h. 30, il a été reçu à la gare par le sous-préfet, le maire, le président de la Chambre de commerce et les autorités locales.

Après avoir assisté à un banquet offert par la municipalité, pendant lequel plusieurs discours ont été prononcés, il a inauguré l'Ecole Pratique des jeunes filles et a visité ensuite l'Institut Dunkerquois où sont rassemblées l'Ecole Pratique de garçons et l'Ecole Maritime.

M. Vidal est reparti pour Paris à 19 h. 25.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 31 mai. — Ventes, 14.000; importations, 5.200; américain, brésilien, hausse, [illegible] égyptien, hausse partielle, 25/50.

Clôture. — Mai, incoté; juin, 12.06; juillet, 11.9[illegible]; août, 11.91; septembre, 11.78; octobre, 11.68; novembre, 11.56; décembre, 11.46; janvier, 11.42; février, 11.35; mars, 11.27; avril, 11.23.

Sakellaridis. — Mai, incoté; juin, 18.10; juillet 18.15; août, 19.30; septembre, 18.40; octobre, [illegible] novembre, 18.65; décembre, 18.70; janvier [illegible] autres mois incotés.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Paris, 31 mai. — Prévisions valables jusqu'au [illegible] juin: Etat du ciel, très nuageux, élevés et moyens orageux, brumes par places le matin. Orages, grains locaux au cours de la journée. Température encore chaude, assez lourde, à Paris maximum vers 26 ou 27°.